

sous l'invocation de la très sainte Vierge et de tous les Martyrs. Le pape Grégoire IV l'introduisit en France dans le IX<sup>e</sup> siècle, et elle y fut bientôt universellement adoptée. L'Eglise s'est proposée, dans cette solennité, 1<sup>o</sup> de rendre à Dieu des actions de grâces pour les bienfaits dont il a comblé ses élus ; 2<sup>o</sup> de nous exciter à imiter leurs vertus en nous mettant sous les yeux cette multitude de saints de tout âge, de tout sexe, de toute condition, et en nous faisant contempler le bonheur ineffable dont ils jouissent, et auquel nous sommes appelés ; 3<sup>o</sup> de solliciter la bonté céleste en faveur de ses enfants par les mérites de ces puissants intercesseurs ; 4<sup>o</sup> de les mettre à portée de réparer les fautes qu'ils peuvent avoir commises dans la célébration de chaque fête particulière, et de glorifier le Seigneur dans les saints qu'ils ne connaissent pas ou dont la fête n'a point de jour fixe parmi les fidèles. Que de reproches n'avons-nous pas à nous faire sur ce dernier point !

Suppléons aujourd'hui, par notre ferveur, aux manquements occasionnés par notre lâcheté dans les autres fêtes de l'année : celle-ci les comprend toutes ; elle est encore l'image de la fête éternelle que Dieu célèbre dans le ciel avec tous les saints. Joignons nos louanges à celles de ces bienheureux ; bénissons le Seigneur avec eux de ce qu'il leur a fait ressentir avec tant de tendresse l'effet de sa miséricorde, et de ce qu'en particulier il les a enrichis avec tant de magnificence de tous les trésors de la grâce, et soupirons après le moment qui nous réunira à eux dans la céleste patrie.

*Pratique* : Lisez chaque jour la vie d'un saint.

---